

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT
URBAIN**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE D'ORGANISATION DE LA JMH

SECRETARIAT TECHNIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF HOUSING AND URBAN
DEVELOPMENT**

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL ORGANIZATION COMMITTEE OF WHD

TECHNICAL SECRETARIAT



SESSION SPECIALE COVID 19

THEME 3 : GESTION URBAINE DECENTRALISEE A L'EPREUVE DE LA PANDEMIE A COVID 19

1. Contexte

La gestion urbaine se définit comme un moyen d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les pratiques urbaines en vue d'améliorer les infrastructures et les services urbains, d'accroître le développement de la ville et d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Elle couvre plusieurs aspects dont la gestion de l'espace urbain, la gestion économique, la gestion administrative, la gestion des équipements ou infrastructures, la gestion des menaces diverses qui impacteraient la sécurité civile ou sanitaire des habitants de la localité.

Après l'indépendance, dans le cadre de la migration progressive du Cameroun vers un état décentralisé, certaines compétences relatives aux aspects suscités ont été transférées aux Communes dès 2004 à travers la loi n° 2004/018 fixant les règles applicables aux communes qui a été abrogé par la loi N°2019/024 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées. A travers ces textes, les Communes et en suite les Régions ont été responsabilisées pour gérer les affaires locales et promouvoir le développement de la localité dans le cadre des compétences à elles dévolues en matière de développement économique, d'environnement et de gestion des ressources naturelles, de planification et d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'habitat, du développement sanitaire et social, du développement éducatif, sportif et culturel.

L'appropriation de ces compétences par les CTD est un défi à relever au regard des difficultés rencontrées dans le cadre de leur mise en œuvre. Ces difficultés liées quelques fois à l'insuffisance des ressources humaines et financières mais aussi à l'insuffisance des politiques adéquates dans chacun des domaines suscités, empêchent les CTD de jouer véritablement leur rôle. La conséquence de cette gestion urbaine mal maîtrisée à cette ère marquée par une croissance urbaine accélérée est perceptible à travers l'urbanisation des villes qui se poursuit en inadéquation avec la fourniture des

services urbains de base et des équipements de proximité. En effet, les CTD ne sont pas toujours en mesure de s'offrir des politiques appropriées pour anticiper sur la croissance démographique et les externalités négatives d'ordre naturel comme humain à l'exemple de la pandémie à corona virus (COVID-19).

En effet, pour cet exemple d'externalité de portée mondiale, après sa découverte dans la ville de Wuhan (en Chine) en décembre 2019, l'évolution de l'épidémie qui a suivie et sa propagation à travers le monde a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2020, à déclarer successivement cette maladie d'Urgence de Santé Publique de Portée Internationale puis de pandémie de COVID-19 mettant ainsi en avant-garde tous les pays du monde entier. Les recommandations pour les pays dont les systèmes de santé sont les plus faibles étaient de se préparer à l'importation de la maladie, par un renforcement de la surveillance active pour assurer la détection précoce, et la prise en charge adéquate des cas.

Dans le cadre de la riposte du Cameroun face à la propagation de la pandémie, les CTD ont été mises aux avant-postes sur le plan des interventions communautaires conformément à leurs rôles et compétences déclinés par les textes sur la décentralisation cités supra. Face à cette Pandémie, ces CTD ont bénéficié de l'appui de l'Etat et de plusieurs partenaires au développement parmi lesquels l'ONU Habitat dont l'intervention est axée sur le volet communautaire à travers le financement de l'élaboration des plans de relèvement. La recrudescence de la maladie et la persistance de la pandémie ont inéluctablement un impact dans tous les secteurs et fragilisent le développement des CTD. Ceux-ci, et particulièrement les Communes, doivent jouer un rôle important et se positionner au centre de la mobilisation communautaire pour la riposte de la pandémie.

Dans le cadre des présentes assises, il est question pour les différents intervenants de s'attarder sur l'organisation et le rôle des CTD dans le dispositif de riposte contre la pandémie à Covid 19.

2. Objectif

L'objectif de cette session spéciale est de mettre en exergue le rôle que les CTD et particulièrement les communes ont joué dans le cadre de la riposte du Cameroun contre la Covid 19.

De manière spécifique, il s'agira de :

- mettre en exergue la réponse des CTD face à la pandémie ;
- mettre en lumière le rôle des communes faces aux enjeux de la mobilisation communautaire en temps de crise ;
- mettre en lumière les enjeux des plans de relèvements communaux post Covid 19.

3. Contenu de la session

La réponse des CTD face à la pandémie à Covid 19 (points sur lesquels insister) (CVUC)

- Les CTD dans le dispositif de riposte,
- Les initiatives locales de riposte face à la pandémie,
- Les leçons tirées par les municipalités dans la riposte.

Les communes face aux enjeux de la mobilisation communautaire en temps de crise (points sur lesquels insister)

- La mobilisation communautaire face à la crise,
- La mise en œuvre de la décentralisation à l'épreuve de la pandémie,
- La stratégie communale de gestion et de prévention des crises (l'élaboration d'une stratégie).
- Les enjeux des plans de relèvements communaux post Covid 19 (PGU).

4. Intervenants

Président de la session : SG/MINDDEVEL

Modérateur : M. TAKOUGANG Sipliant

Panélistes :

- **Président des communes et villes unies du Cameroun (CVUC).** Il exposera sur la réponse des CTD face à la pandémie du COVID 19 : (i) les CTD dans le dispositif de riposte, (ii) les initiatives locales de riposte face à la pandémie et (iii) les leçons tirées par les municipalités dans la riposte.
- **Un représentant du Ministère de la Santé.** Il sur la mobilisation communautaire face à la crise et l'accompagnement des CTD ;
- **Directeur de la Protection Civile au MINAT.** Il exposera sur La stratégie communale de gestion et de prévention des crises (l'élaboration d'une stratégie ;
- **Directeur en charge des CTD au MINDDEVEL.** Il exposera sur la mise en œuvre de la décentralisation à l'épreuve de la pandémie ;
- **Le Coordonnateur du Programme de Gouvernance Urbaine au MINH DU.** Il exposera sur les enjeux des plans de relèvements communaux post Covid 19 ;
- **Dr ASSEMBE Henri-Sévérin** qui exposera sur le rôle des CTD dans la promotion du développement local en matière sanitaire.

5. Cibles

Les différentes cibles de cette session spéciale sont :

- Les maires ;
- le personnel de santé
- Les associations ;

- Les ONG ;
- Les universitaires ;
- Les étudiants.

6. Durée

La durée de la session est de trois (03) heures réparties ainsi qu'il suit :

- Communications (10 mn chacune)
- Echanges (1h50mn)